

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 448

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

décision se situent rarement sur place, du moins pour les grandes entreprises. Cela vaut particulièrement pour Genève, très dépendante de la Suisse alémanique et de l'étranger. Parmi les gros employeurs du tertiaire genevois, la SBS et Coop ont leur siège central à Bâle, La Placette y a sa centrale d'achat, tandis que de Zurich viennent les directives adressées aux sociétés et succursales genevoises de l'UBS, du Crédit suisse, de Jelmoli (Grand Passage), d'ABM, d'EPA/Unip, de Migros, etc.

Genève, plaque tournante

Mais les décisions concernant les services privés installés à Genève viennent aussi souvent d'outre-frontière, particulièrement d'Outre-Atlantique. La ville de Genève, souvent choisie par les Américains pour y installer leurs quartiers généraux européens, bénéficie d'une proportion très élevée d'emplois, certes « propres » et souvent bien rémunérés, mais aussi à la merci d'un trait de plume qui sera donné d'autant plus facilement que l'éloignement sera plus grand entre le lieu de décision et celui d'exécution.

Les ronds de cuir d'aujourd'hui ne sont pas toujours aussi confortablement planqués que l'on croit. Eux aussi sont désormais soumis à certaines pressions peu soucieuses des situations acquises. L'automatisation gagne rapidement du terrain dans les bureaux et même les magasins, les femmes traditionnellement nombreuses dans le secteur forment une inquiétante masse de manœuvres, les décisions de compression du personnel sont aussi brusques que dans l'industrie, les administrations (semi-)publiques n'étant pas davantage épargnées (coupures de subventions, réductions d'effectifs dans les établissements sanitaires et scolaires).

Réunir les forces

Si les employés ne veulent pas devenir les prolétaires de la civilisation post-industrielle, ils devront bien réunir leurs forces, par delà leurs différences et l'apparente hétérogénéité de leurs intérêts. Petite suggestion idéaliste : l'Association des Em-

ployés de Banque (ASEB), qui a si habilement su monopoliser et faire passer les revendications professionnelles, pourrait servir d'ouvreuse de brèche; les employés de banque dans le rôle de typos du tertiaire, qui dit mieux ?

Nombre de personnes occupées en 1975

	dans le tertiaire	% du total cantonal
Genève	110 518	71,4%
Vaud	113 944	59,8%
Valais	42 544	51,2%
Fribourg	27 417	42,1%
Neuchâtel	28 030	40,5%
Jura (3 districts Nord) . .	7 589	30,8%
Suisse romande (sans Jura)	322 453	54,9%
Suisse (tous cantons) . . .	1 324 120	49,4%

GENÈVE

L'arbre et la forêt

C'est une tour. Pas un de ces nombreux silos à habiter qui parsèment les banlieues urbaines. Une tour ronde au toit pointu, pastiche de l'architecture du moyen-âge, une tour insolite plantée à Genève, au sommet du boulevard du Pont-d'Arve, en pleine ville.

C'est une tour qui ne veut pas mourir, et qui ne mourra pas parce que les bonnes fées, nombreuses, se sont penchées sur son sort.

C'est la Ville de Genève, tout d'abord, qui en décembre dernier dépose une requête en démolition, une requête « bidon », apprend-on trois mois plus tard, pour tester l'attachement des Genevois à cette construction.

C'est la « Tribune de Genève », ensuite, qui appelle les citoyens à exprimer leur opinion.

Ce sont les associations de défense du patrimoine qui exigent le classement du monument.

C'est enfin le chef du Département des travaux publics, M. Vernet, qui tape sur la table et refuse l'autorisation de démolir.

Véritablement, un conte de fées : les autorités à la tête du combat pour la préservation de l'habitat en ville, une presse qui se met au service des usagers, des citoyens entendus.

Mais les contes de fées réservent souvent aux enfants (de cœur) des réveils brutaux. Et celui-là ne fait pas exception. Jugez-en plutôt ! Revenons à la réalité. Le plan de quartier prévoit la démolition de tout un côté du boulevard que la tour couronne, en quelque sorte : voie expresse oblige. Les travaux doivent commencer incessamment. De cette réalité-là, personne ne parle; pas plus que des nombreuses démolitions et des changements d'affectation qui sont le lot quotidien de Genève et des grandes villes en général, au nom, bien sûr de la rationalité du trafic et ... du profit.

La tour subsistera donc comme une pièce de musée, destinée à calmer la « susceptibilité » des citoyens.

En vérité, une sinistre farce dans laquelle autorités, presse et protecteurs des vieilles pierres, acteurs hypocrites, défendent l'arbre pour mieux abattre les forêts.

Dans la poche divine

Un certain nombre des entreprises suisses ont des origines chrétiennes; c'est le cas, par exemple, de la « Basler Handelsgesellschaft », dont la société fille « UTC International » vient de défrayer la chronique financière en rachetant la majorité des actions des Grands Magasins Jelmoli. Dans cette perspective, une note qui ouvre des horizons dignes d'intérêt : le banquier Alfred E. Sarasin, président de la « Basler Handelsgesellschaft », confirmait récemment qu'une partie des bénéfices est utilisée à faire avancer le Royaume de Dieu, sous forme de dons à des institutions chrétiennes, mais « jamais à une institution catholique » (« niemals eine katholische Institution »). Lu dans « Bilanz », magazine économique.